

Nom pour BDD:

- Rééchantillonnage Flore Forêt d'Amance

Nom complet :

- Etude de l'évolution à moyen terme (1971-1990) de la flore herbacée forestière en forêt d'Amance (Meurthe-et-Moselle, France)

Abrégé :

- FloAmMt

Résumé :

La flore de 221 placettes réparties sur un réseau systématique dans le massif forestier d'Amance (Meurthe-et-Moselle, France) a été rééchantillonnée en 1990 après un premier inventaire floristique sur 477 placettes, réalisé en 1971 et 1972 par J. Timbal. Il a été mis en évidence une augmentation de la flore nitrocline, particulièrement en périphérie du massif. Cette évolution peut être attribuée à une pollution azotée en provenance des zones agricoles voisines.

Objectifs :

- ✓ Mettre en évidence une évolution à moyen terme (20 ans) de la flore forestières.
- ✓ Interpréter cette évolution en terme de changements des conditions trophique et/ou climatiques

Protocole de prélèvement et d'observation :

- Placettes :
 - ✓ 221 placettes circulaires de 400 m² ont été rééchantillonnées en 1990 sur le réseau systématique de 477 placettes, superposant deux grilles carrées de 200 m établies dans le massif forestier d'Amance en 1971 et 1972 par J. Timbal

- Floristique : fichier excel FloAmMt_flo_pour_BDD.xlsx

Feuille ABONDANCE :

- ✓ Date de relevé :
- ✓ Nomenclature
- ✓ Singularités

intitulé	abréviation
butte, talus	B
berge de ruisseau, cours d'eau	Be
chemin, sentier, piste de débardage	Ch
dépression, fossé sec	Fo
dépression humide	Hu
limite de relevé	Li
lisière	Ls
trouée	Tr

- ✓ Strates utilisées

Intitulé strate	définition	code
arborescente dominante	Ligneux>7m, étage dominant	A1
arborescente dominée	Ligneux>7m, sous-étage	A2

arbustive	Ligneux > 50cm et < 7m	a
herbacée	Ligneux<50 cm et herbacées de toutes hauteurs	h
mousse	Hepaticophyta et Bryophyta humicole	m

✓ coefficients utilisés

coefficient	définition
+	Espèce rare que l'on peut manquer.
1	Espèce de recouvrement < 5% de la surface du relevé et que l'on ne peut pas manquer.
2	Espèce très abondante couvrant moins de 5% de la surface, ou couvrant entre 5 et 25 % de la surface du relevé
3	Espèce couvrant entre 25 et 50% de la surface du relevé
4	Espèce couvrant entre 50 et 75% de la surface du relevé
5	Espèce couvrant entre 75 et 100% de la surface du relevé

Feuille RECOUVREMENT :

Les recouvrements sont indiqués pour les strates sol nu, muscinale (m), herbacée (h) , arbustive (a) et arborescente (A regroupant les deux strates A1 et A2 des relevés floristiques).

Publications :

Thimmonier, Anne, 1990. *Etude de l'évolution à moyen terme (1971-1990) de la flore herbacée forestière en forêt d'Amance (Meurthe-et-Moselle, France)* Mémoire de DEA, Université Paris XI Orsay, 52 p. + annexes